

DÉLIBÉRATION N°2019-20_83
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 11 juin 2020

4. Affaires financières :

4.1 Modification du programme de bourse Victor Hugo pour l'année universitaire 2020-2021

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 5
Quorum : 18	
Membres présents : 23	Suffrages exprimés : 25
Membres représentés : 7	Pour : 25
Total : 30	Contre : 0

Le continent américain est un des derniers à avoir fermé ses frontières et à avoir imposé un confinement plus ou moins strict à ses habitants. La situation sanitaire y est aujourd'hui variable en fonction des pays, des aires géographiques et des populations.

Au vu de ces éléments et étant donné que le programme « bourse Victor Hugo » 2020-2021 doit normalement ouvrir au 1er juillet 2020 pour deux mois de formation intensive en langue française au CLA, l'Université de Franche-Comté doit envisager que les mobilités entrantes depuis l'Amérique latine et d'Haïti ne puissent intervenir dans des délais raisonnables pour assurer la viabilité du programme « bourse Victor Hugo » 2020-2021, garantir l'égalité des chances pour les boursiers sélectionnés et répondre aux exigences du parcours de réussite de l'étudiant.

Afin de continuer en 2020-2021 à faire bénéficier du programme des étudiants d'excellence répondant aux critères d'éligibilité, il est proposé au conseil d'administration d'accorder cette bourse :

- Aux boursiers Victor Hugo 2019-2020 actuellement en Master 1 et qui intégreraient le Master 2 de l'université de Franche-Comté à la rentrée 2020-2021, après avis favorable de leurs responsables de formation (quatre boursiers seraient potentiellement concernés) ;
- Aux candidats 2019-2020 qui avaient été sélectionnés pour recevoir les bourses du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui n'ont finalement pas été attribuées. Sur les six candidats retenus, cinq sont venus suivre leur master à l'université de Franche-Comté sur fonds propres et deux sont actuellement en Master 1 ;
- Le cas échéant, aux étudiants latino-américains d'excellence présents à l'université de Franche-Comté en 2020-2021, en privilégiant les étudiants ayant réalisé une partie de leur cursus au sein d'un établissement d'Amérique Latine partenaire de l'université de Franche-Comté.

Une demande en ce sens a été adressée à Monsieur le maire de Besançon.

Dans l'attente d'une réponse, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur cette modification du programme de bourses Victor Hugo qui ne rentrera en vigueur, que si une suite favorable est accordée par la collectivité territoriale.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la modification du programme de bourse Victor Hugo pour l'année universitaire 2020-2021.

Besançon, le 16 juin 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rabia DEGACHI", is written over a horizontal line.

Rabia DEGACHI

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

